



Déclaration CREA du 28 mai 2019 FCPE / FEP-CFDT / FO-EA / SNETAP-FSU / UNSA

Depuis 2 ans le gouvernement multiplie les réformes sur les secteurs de l'éducation et de la formation.

Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, École de la confiance, réforme des lycées professionnels et de l'apprentissage, réforme du bac général, réforme du Bac STAV, augmentation des seuils... Les projets de réformes se suivent à un rythme sans précédent. De l'ensemble de ces réformes de fond, très peu ont été portées par notre ministère de tutelle, mais la plupart d'entre elles ont ou vont avoir des conséquences désastreuses sur l'enseignement agricole.

Chacune d'entre elle introduit des modifications sérieuses dans les équilibres de nos établissements et de nos enseignements ; ici on réduit l'encadrement et le nombre d'heures des élèves et apprentis, là on libéralise et on met en concurrence les centres, ici encore on limite les choix réels d'orientation de nos apprenants ou on modifie les évaluations en supprimant l'essence des formations comme le stage en STAV etc.

Ce qui semble certain également c'est que l'ensemble de ces réformes ont un sens, celui bien visible d'une détérioration sans précédent du service public d'éducation et celui mieux caché de l'abandon du principe de la recherche de l'égalité des chances au profit d'un renforcement d'une hiérarchisation sociale appuyée par l'école. C'est certainement cela la recherche des premiers de cordée...Et nous ne parlons pas des conséquences sociales et des conditions de travail des agents qui doivent les mettre en œuvre et devront les appliquer à tous les niveaux.

Et comme si cela n'était pas suffisant, notre ministère, sous prétexte de vouloir augmenter le nombre d'élèves dans nos établissements, a décidé d'aggraver ces réformes, en rehaussant les seuils de dédoublement.

Alors aujourd'hui, face à tous ces changements que l'on nous impose, nous souhaitons poser les questions qui nous semblent essentielles : est-ce que demain notre recrutement va changer et aurons nous à former des élèves « plus scolaires », qui souhaiteront moins de formation pratique et qui pourront suivre dans des classes plus chargées? Est-ce que les parents d'élèves souhaitent que leurs enfants soient moins suivis et moins bien formés ? Est-ce que la société souhaite que ceux qui aménageront et



façonneront le territoire n'aient pas en mains les clés qui leur permettront d'évaluer leur impact sur leur environnement ? Est-ce que la profession souhaite que les futurs exploitants ne soient que des tâcherons dépendant de techniciens avertis et de financeurs externes ? Est-ce que ces réformes sont à l'image de toute l'importance que notre gouvernement donne à l'enseignement et la formation agricole dans notre pays et dans notre région ? Et finalement est-ce que l'enseignement et la formation agricole dans son ensemble (agricole, agroalimentaire, forestière...) ne méritent pas que l'on réfléchisse sérieusement et indépendamment à ses particularités et qu'on lui donne réellement les moyens de faire face aux défis qui sont aujourd'hui posés ?

Car, en dehors de nos convictions propres et de l'idéologie libérale sous-jacente à ces réformes, ce n'est pas seulement l'enseignement et la formation agricoles qui sont en jeu, mais c'est le monde agricole qui est attaqué et méprisé par ce qui est mis en place ! C'est aux futurs ouvriers agricoles que l'on vole du temps de formation, c'est aux futurs exploitants que l'on confisque la liberté d'entreprendre ; ce que permet un enseignement exigeant, mais accessible. Et c'est le monde rural dans son ensemble que l'on prive de l'investissement nécessaire pour apporter à sa jeunesse la connaissance et la culture qui lui permettrait de prendre en charge son avenir sur son territoire.

Ce n'est ni aux équipes pédagogiques ni aux directions locales d'en supporter l'adaptation.

Il est important que soient répertoriées et remontées à notre ministère toutes les difficultés que ces choix entraînent.

C'est pour toutes ces raisons que pour notre intersyndicale et les représentants des parents nos revendications sont claires – **nous exigeons** :

- 1. le rétablissement des seuils de dédoublement réglementaires (16, 24, 32) et la suppression de la mention « indicatif »**
- 2. l'abandon de cette réforme du STAV**
- 3. une révision des DGH notifiées, avec le doublement de la part dite optionnelle**
- 4. un texte réglementaire sur les obligations de service des enseignants-formateurs des CFA-CFPPA afin de garantir leurs conditions de travail**



5. **lutter contre la précarité des enseignants de catégorie 3, en ouvrant des concours externes et internes en nombre significatif et en mettant en œuvre une nouvelle liste d'aptitude exceptionnelle.**